

Discours de George Thomson sur le rapport Tindemans (Bruxelles, 1er mars 1976)

Légende: Le 1er mars 1976, George Thomson, membre de la Commission européenne en charge de la politique régionale, commente le rapport Tindemans sur l'Union européenne et décrit les futurs enjeux de la construction européenne.

Source: Archives historiques des Communautés européennes, Florence, Villa Il Poggiolo. Dépôts, DEP. Emanuele Gazzo, EG. EG 121.
Archives historiques des Communautés européennes, Florence, Villa Il Poggiolo. Dépôts, DEP. Emanuele Gazzo, EG. EG 121.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU
Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/discours_de_george_thomson_sur_le_rapport_tindemans_bruxelles_1er_mars_1976-fr-0c8be6be-06b4-409f-bd52-11f4a09cd1eb.html

Date de dernière mise à jour: 04/07/2016



Le rapport Tindemans et l'avenir européen

Je voudrais dire tout d'abord que le rapport Tindemans a plusieurs vertus, malheureusement rares dans notre Communauté submergée par le papier. Il est assez bref pour être lu; il est suffisamment bien écrit pour être lisible; il se concentre sur les problèmes immédiats au lieu de se lancer dans les chimères d'un avenir utopique. Enfin, il ne se cache pas derrière ces platitudes qui calment tout le monde sans déranger personne. Il incite fort à propos à la controverse – et au bon genre de controverse sur le bon sujet, dont la Communauté dépend pour ses avancées – notamment pour décider si les économies nationales qui la composent doivent converger ou continuer à se séparer progressivement les unes des autres.

Dans la partie économique de son rapport, M. Tindemans a établi de façon parfaitement limpide que la Communauté se trouve une fois encore à un carrefour. Certains d'entre vous penseront peut-être avec un sentiment de lassitude qu'elle est éternellement bloquée au même carrefour. Mais réexaminez les réalisations des quelques dernières années, et vous serez surpris de voir tout ce qui a été réalisé et combien de forces potentiellement paralysantes ont été mises en échec.

J'appartiens au courant fabien du travaillisme britannique. Sa foi dans ce que l'on appelle «l'inévitabilité du gradualisme» n'est peut-être pas très spectaculaire, mais me semble aussi valable pour notre Communauté complexe et plurinationale qu'elle l'a été pour les traditions accommodantes et tolérantes de la démocratie parlementaire britannique. La société fabienne s'est donné la tortue comme symbole et c'est ainsi que je vois parfois la Communauté: si vous la regardez constamment, elle semble ne pas bouger mais si vous détournez les yeux pendant un moment, puis que vous la regardez à nouveau, vous verrez qu'elle a avancé très perceptiblement.

Puisque je m'appête à parler du risque que la Communauté emprunte la mauvaise voie, je vais commencer par vous rappeler les principales étapes qu'elle a réussi à franchir en 1975 malgré les problèmes humains épouvantables de chômage et de montée des prix que l'Europe a dû affronter cette année-là. Il y a eu bien sûr la décision historique du peuple britannique au référendum, qui a choisi par une majorité des deux tiers de construire son avenir dans le cadre de la Communauté européenne, un résultat qui est dû pour beaucoup à l'imagination et au dynamisme des membres britanniques du Mouvement européen, à Bruxelles.

La Communauté a accompli des progrès importants dans ses efforts pour apprendre à parler d'une seule voix dans le champ des affaires étrangères, en dépit de retours en arrière occasionnels. La Communauté a instauré une nouvelle relation avec la Chine communiste et a innové devant le reste du monde en mettant en place de nouvelles formes de partenariats avec les pays en développement, au travers de la convention de Lomé.

En tant que commissaire à la politique régionale, je me permettrai cette digression narquoise, à savoir que la Communauté semble trouver beaucoup plus facile d'adopter un comportement communautaire à l'extérieur qu'à l'intérieur de ses frontières. Pourtant, en cette période d'inflation et de récession, alors que les gouvernements se refusent à toute forme de dépenses nouvelles, elle a réussi à donner naissance à son nouveau fonds de développement régional. La Politique agricole commune, bien qu'elle continue de se heurter à de graves problèmes en raison de son incapacité à trouver des solutions adéquates aux problèmes des surplus, garantit aux ménagères de la

Communauté une meilleure sécurité en matière d'approvisionnements et davantage de stabilité des prix que si elles avaient été exposées aux forces du marché mondial .

Enfin, du côté institutionnel, signalons deux événements importants – la décision de procéder pour le Parlement européen à des élections directes, ceci dans un délai de deux ans, et l'instauration d'un nouveau mécanisme communautaire d'importance, le Conseil européen. Celui-ci réunit régulièrement et systématiquement, pour la première fois, les chefs démocratiquement désignés de tous les gouvernements de la Communauté; utilisé avec sagesse et à bon escient, il peut donner à la Communauté un(e) [...].

Mais, malgré ces réalisations, il n'en demeure pas moins que nous sommes confrontés aujourd'hui à plusieurs choix difficiles quant à la voie à suivre. La crise économique mondiale a, pour ainsi dire, séparé impitoyablement les économies faibles de la Communauté de celles qui sont plus fortes.

Il n'est pas exagéré de dire que la crise économique mondiale met à rude épreuve les économies mixtes et les démocraties pluralistes d'Europe occidentale.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'économie mixte de la démocratie occidentale a été une réussite. Au contraire de la période de l'entre-deux guerres caractérisée par la crise, des régimes totalitaires et la guerre, elle a introduit le plein emploi, la montée des niveaux de vie, la liberté et la paix. L'économie mixte, qui associe selon des proportions variables l'entreprise privée et l'intervention du secteur public ainsi que, à des degrés divers, la démocratie sociale, a tenu parole envers ses citoyens jusqu'à ce que l'actuelle crise économique mondiale nous frappe.

Notre Communauté compte aujourd'hui cinq millions de chômeurs, dont un nombre trop grand sont des jeunes gens qui vivent l'expérience démoralisante du passage direct de la salle de classe aux files de chômeurs. La pauvreté écrasante que provoquait le chômage dans le passé n'est pas pour le moment réapparue grâce à la protection des systèmes de sécurité sociale qui sont l'une des réalisations civilisatrices de nos économies mixtes. Et, heureusement, on peut s'attendre à une baisse des niveaux de chômage, la récession qui est un phénomène cyclique commençant à donner des signes qu'elle se termine.

Mais ne nous y trompons pas. L'Europe communautaire ne sera plus jamais la même. Nous n'allons pas revenir confortablement à la croissance automatique des années 60 et du début des années 70 et, si nous voulons retrouver les taux d'emploi élevés de l'après-guerre, nous n'y parviendrons qu'au travers d'un effort douloureux en tant que Communauté. Le nationalisme économique n'offre pas de réponses aux problèmes de la fin de ce siècle.

Lorsque la marée haute de l'actuelle récession reculera, nous découvrirons qu'au fond de la mer, des convulsions ont eu lieu, et qu'elle laisse derrière elle de vastes nouvelles zones de chômage permanent dans des secteurs et des régions précédemment accoutumés à la prospérité.

Il est probable que même si le taux de croissance de la Communauté – hypothèse optimiste – revenait à quatre ou cinq pour cent, le nombre de chômeurs se maintiendrait à 3 millions. Les augmentations du taux de natalité feront qu'un nombre trop grand d'entre eux se composera des jeunes des deux sexes accédant pour la première fois au marché du travail.

Le problème du chômage émeut la conscience de la Communauté. Une conférence tripartite des ministres, des syndicats et des employeurs a commencé à rechercher des solutions en décembre, et il importe que quelques idées concrètes soient prêtes pour la prochaine session, cet été. Mais il serait ridicule de croire en l'existence de solutions faciles.

On a proposé par exemple d'encourager, dans le cadre de la politique sociale communautaire, des programmes de réduction des heures de travail ou d'abaissement de l'âge de la retraite, peut-être d'une année par an pendant un certain nombre d'années. Ce type d'idées mérite d'être étudié mais les faits indiquent jusqu'à présent qu'elles ne vont pas au cœur du problème et que, si elles sont appliquées de manière indisciplinée, elles pourraient finir par alimenter les feux de l'inflation. Ainsi, c'est seulement en réduisant l'âge de la retraite des hommes en une seule fois de cinq ans que l'on améliorerait sensiblement l'emploi – encore cela créerait-il un problème différent en aggravant le rapport entre les actifs et les non-actifs de la société, à une époque où la pyramide des âges est déjà profondément déséquilibrée.

La vérité est qu'il ne suffit pas de mettre en œuvre des politiques amélioratrices. Ce qu'il faut, c'est une politique active de changements structurels positifs pour adapter notre société industrielle à la nouvelle situation qui est apparue. En quadruplant le prix de leur or noir, les producteurs de pétrole ont marqué la fin d'une ère et le début d'une nouvelle. Ce que sera notre nouvelle ère et sa capacité à offrir du travail à ses citoyens ainsi que la liberté de jouir des fruits de ce travail reste à décider et dépendra de notre intelligence et de notre capacité à exercer une certaine retenue démocratique.

J'ai noté avec intérêt que, dans deux discours récents importants, le secrétaire britannique aux Affaires étrangères, James Callaghan, a indiqué qu'il valait peut-être mieux trouver une solution à ce nouveau problème du chômage structurel qui a fait suite à la récession dans le cadre de la Communauté. Deux raisons essentielles poussent à penser que les solutions de la Communauté seraient les meilleures, l'une externe, l'autre interne.

Au plan extérieur, nous assistons à la mise en place d'un nouvel équilibre économique des forces entre les pays industrialisés de l'Ouest et les pays en développement, producteurs des matières premières dont dépend notre société industrielle. L'issue de cette quête d'un nouvel ordre économique déterminera largement les possibilités qui s'offriront à nouveau au sein de la Communauté. C'est pour cela que le nouveau dialogue nord-sud est si important. Aucun État-nation d'Europe occidentale, pas même le plus fort économiquement, n'a isolément beaucoup d'influence. Mais nous sommes la Communauté commerçante la plus grande du monde et nous exerçons de ce fait une influence réelle sur les décisions qui détermineront les niveaux de vie et les libertés des générations à venir.

C'est pour cela que M. Tindemans a raison d'appuyer autant au début de son rapport sur le besoin de mettre en commun nos politiques nationales d'aide au développement et de trouver les moyens de nous exprimer d'une seule voix dans le Tiers-monde.

Au plan interne, il est tout aussi exact que les États-nations de la Communauté – et même les plus forts – ne peuvent plus satisfaire aux besoins de leurs citoyens par des politiques de nationalisme économique. Ils sont trop interdépendants en matière économique. Dans la situation de taux de chômage de longue durée inacceptables que nous affrontons, il ne sert à rien de chercher à résoudre un problème national de chômage en l'exportant chez le voisin. C'est désastreux économiquement

et politiquement, puisque nos voisins communautaires sont aussi nos meilleurs clients et nos alliés les plus proches.

Mais qu'implique une stratégie communautaire anti-chômage? Il faut que des investissements massifs nouveaux diminuent la dépendance de la Communauté envers les importations de pétrole. Il faut investir massivement pour réaliser en Europe les changements structurels qui découlent du fait que les nouveaux pays vont développer leurs propres bases industrielles et exécuter eux-mêmes nombre des procédés qui, présentement, créent des emplois pour les travailleurs européens.

Mais tout cela nécessitera d'identifier avec précision les secteurs et les régions les plus touchés. Cela demandera un taux de croissance des investissements supérieur et un taux de croissance de la consommation inférieur à ceux qui seraient acceptables politiquement.

Il en résultera de gros problèmes puisqu'il faudra obtenir le consentement du public pour des changements douloureux: accepter de se recycler en vue d'emplois nouveaux; modérer ses revendications salariales.

Cela demandera au gouvernement de communiquer un maximum d'informations à tous les niveaux, jusque dans les ateliers, et d'encourager le plus possible une participation efficace et fondée sur des informations fiables aux décisions des entreprises.

La question de la participation sera soulevée aussi sous un angle encore plus délicat politiquement – le besoin d'une large participation à la propriété des nouveaux investissements. Car le gouvernement limite la consommation au profit de l'investissement dans la restructuration, il ne peut pas s'attendre à bénéficier du consentement du public si celle-ci ne conduit qu'à une plus grande concentration des richesses personnelles ou des entreprises.

Je pourrais ajouter que cette restructuration ne sera pas non plus politiquement acceptable si les nouveaux investissements effectués dans des secteurs particuliers mènent à une concentration géographique plus forte encore des entreprises nouvelles dans les zones centrales de la Communauté aux dépens des régions déjà défavorisées de la périphérie.

Cette analyse plutôt sombre souligne la nécessité dans laquelle se trouve la Communauté de jeter un regard nouveau sur sa stratégie économique et de l'envisager comme un tout. Peut-être la prise de conscience croissante, dans un certain nombre de capitales, du problème nouveau du chômage après la récession fournira-t-elle l'impulsion nouvelle dont nous avons si désespérément besoin pour mettre au même pas les économies nationales des États membres.

La coordination – tout comme la charité – commence par soi-même, et les premiers efforts pour considérer le défi économique comme un tout peuvent très bien débiter au sein de la Commission européenne. Nous avons créé une nouvelle unité interservices pour surveiller au quotidien les divers instruments du changement structurel – les fonds sociaux et régionaux, les fonds de modernisation de l'agriculture, la Banque européenne d'investissement, les fonds pour la recherche, etc. Notre motivation immédiate en agissant ainsi vient de notre désir de mesurer l'impact régional de nos différentes politiques, jusqu'à quel point elles contribuent réellement à transférer des ressources des régions les plus riches vers les plus pauvres. Je me sens obligé de leur dire que j'ai été troublé par ce que j'ai vu personnellement du fonctionnement de ces politiques.

Certaines formes d'aide communautaire, individuellement utiles et justifiées en tant qu'actions politiques, semblent en fait aggraver plutôt que résorber les écarts régionaux lorsqu'on les considère dans leur ensemble. Il nous faut maintenant rechercher des manières et des moyens de mesurer l'impact de notre aide financière, non seulement en termes régionaux mais également en ce qui concerne les changements structurels dans l'ensemble de la Communauté.

Mais nous ne devons pas seulement songer à élargir et à rendre plus cohérentes nos politiques de développement régional ou de recyclage des travailleurs et de modernisation. La crise économique mondiale et l'arrivée du nouveau problème du chômage persistant obligent à commencer à réfléchir aux nouveaux instruments d'intervention économique dont la Communauté pourrait avoir besoin.

La résolution du problème nouveau du chômage passe par l'identification des secteurs économiques nécessitant des changements. Il faudra ensuite procéder à des investissements bien choisis pour les concrétiser.

Nous allons, je pense, traverser une période de réflexion intense – et sans aucun doute de rudes débats – si nous voulons trouver des moyens concrets de marier la nécessité d'investissements sélectifs et d'une planification régionale positive avec le dynamisme des forces libres du marché.

Nous devons cependant garder à l'esprit que les plans visant à traiter le nouveau problème du chômage peuvent être aussi dangereux que ceux de l'Union européenne si souvent dénoncés par les pragmatiques, lorsque ces plans ne partent pas du monde réel. Ce monde réel, M. Tindemans nous le décrit, sombrement, avec tristesse, dans son passage bien connu sur une Communauté à deux vitesses.

Les conclusions de M. Tindemans peuvent déboucher sur diverses interprétations – et il s'est donné beaucoup de mal pour éviter les malentendus – mais l'on ne peut douter de la justesse de son point de départ.

Il existe en fait aujourd'hui des vitesses très différentes au sein des économies nationales des pays de la Communauté. Sous les coups de la récession et de l'inflation, ces économies ont divergé au lieu de converger comme il le faudrait absolument pour que la Communauté progresse.

Tous les discours sur les nouvelles politiques communes visant à faire face au nouveau problème du chômage seront vains si les responsables des économies fortes aussi bien que ceux des économies plus faibles ne font pas un acte politique de volonté, certes difficile. Cela veut dire, d'une part, accepter que les ressources soient dirigées de manière équilibrée là où les structures économiques ont le plus besoin d'être renforcées. Cela demande également, d'autre part, aux gouvernements et aux parlements nationaux de se montrer prêts à accepter un certain code de discipline économique communautaire, dans l'intérêt commun.

Nous devons peut-être chercher de nouveaux moyens d'effectuer les transferts de ressources. Ils sont présentement empoisonnés par les calculs nationaux des montants versés par les ministères des Finances de chaque pays dans le budget européen, en regard de ce qu'ils en retirent. C'est comme si la réussite d'un mariage et d'une famille devait être principalement évaluée à la lumière des discussions mensuelles qu'auraient deux époux sur les comptes du ménage.

La vieille communauté du charbon et de l'acier s'en sort plutôt mieux avec un prélèvement sur la production dans un secteur industriel et un transfert de ressources là où des investissements sont nécessaires et où des problèmes sociaux appellent un soutien. Le transfert se fait véritablement au sein d'une industrie et non entre États membres. Il semble éviter le cliquetis assourdissant des ordinateurs des ministères des Finances nationaux occupés à calculer leurs retours nets au centime près.

S'agissant de la discipline, les États membres confrontés à des faiblesses économiques seraient bien inspirés d'abandonner leurs faiblesses défensives nationales et de cesser de demander qu'une exception soit faite pour leur permettre de faire les choses suivant leur propre méthode nationale. Ils pourraient à la place se servir de la Communauté comme d'un écran protecteur pour reporter sur la Commission européenne, qui est d'une patience à toute épreuve, la faute d'une action impopulaire. Je ne pense pas que nous nous en offusquerions si les résultats étaient bons. La plupart des gouvernements ont à faire des choses difficiles qu'ils savent nécessaires et correctes. En fait, l'une des règles du gouvernement moderne semble être que plus une politique est nécessaire, plus elle est impopulaire. Il est parfois utile pour un gouvernement de pouvoir dire qu'il n'a pas d'autre solution dans la mesure où il souhaite respecter les règles d'une Communauté dans laquelle les bénéfices s'accompagnent d'obligations.

Je ne crois pas qu'il soit possible d'échapper à cet équilibre d'aide mutuelle et de discipline communautaire si nous voulons que la Communauté mérite son titre et réalise les objectifs de l'Union européenne présentés par M. Tindemans. L'alternative est un groupement intergouvernemental lâche d'économies nationales dans lequel les pays dotés de la force économique et de la volonté politique de profiter des bienfaits de l'intégration iront de l'avant et en bénéficieront. Ce sera pour eux un pis-aller, mais quelque chose d'encore pire pour ceux qui ne parviendront pas à accéder au groupe des *happy few*. Cela fera de l'Europe un spectateur partial dans les grandes décisions prises dans la quête d'un nouvel ordre mondial – décisions qui auront une incidence sur le niveau de vie de nos enfants. Au plan interne, l'incapacité à créer une communauté européenne unique aura un effet néfaste immense pour la survie des institutions démocratiques de diverses parties de l'Europe. Les conséquences de l'incapacité à lutter contre le chômage par l'intégration économique sont imprévisibles à ce stade. Mais soyez certains qu'elles endommageront notre prospérité matérielle. Et elles pourraient facilement menacer tant notre liberté que la paix internationale.